



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2025-181

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2025

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours

84-2025-06-13-00018 - Arrêté de jury BTS DRB (2 pages)	Page 4
84-2025-06-13-00019 - Arrêté de jury BTS ETT (2 pages)	Page 6
84-2025-06-13-00020 - Arrêté de jury BTS GPME (3 pages)	Page 8
84-2025-07-02-00003 - Arrêté de jury BTS MCO (2 pages)	Page 11
84-2025-06-20-00022 - Arrêté de jury BTS TOURISME (2 pages)	Page 13
84-2025-06-25-00045 - arrêté jury de délibération - DEES 2025 (2 pages)	Page 15
84-2025-06-27-00015 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire accueil dans les transports - Session 2025 (1 page)	Page 17
84-2025-06-27-00017 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire animation et gestion de projets dans le secteur sportif - Session 2025 (1 page)	Page 18
84-2025-07-02-00004 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire cybersécurité - Session 2025 (1 page)	Page 19
84-2025-06-27-00016 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire encadrement secteur sportif option activités physiques pour tous - Session 2025 (1 page)	Page 20
84-2025-06-27-00014 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire sommellerie - Session 2025 (1 page)	Page 21
84-2025-07-02-00006 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire technicien en énergies renouvelables option A - énergie électrique - Session 2025 (1 page)	Page 22
84-2025-07-02-00007 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire technicien en énergies renouvelables option B - énergie thermique - Session 2025 (1 page)	Page 23
84-2025-07-02-00005 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire technicien(ne) des services à l'énergie - Session 2025 (1 page)	Page 24
84-2025-06-25-00041 - Arrêté relatif au jury de délibération de la mention complémentaire Technicien(ne) en soudage - Session 2025 (1 page)	Page 25
84-2025-06-25-00043 - Arrêté relatif au jury de délibération du brevet professionnel charpentier bois - Session 2025 (1 page)	Page 26
84-2025-06-25-00044 - Arrêté relatif au jury de délibération du brevet professionnel couvreur - Session 2025 (1 page)	Page 27
84-2025-06-25-00042 - Arrêté relatif au jury de délibération du brevet professionnel menuisier - Session 2025 (1 page)	Page 28

A08
DEC
POLESUP arrêté de jury

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1

ARRETE

Article 1 : Le jury DRB de l'EXAMEN BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR, Spécialité Développement et réalisation bois est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. PATRICE REBUT
INSP ACAD - INSP PEDA REGI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1
STI SCIENCES INDUSTRIELLES

Membre de l'enseignement

M. RICHARD CERTA

Lycée polyvalent Bonaparte AUTUN
SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE

M. LIONEL GRANDEMANGE

Lycée polyvalent des métiers du bois MOUCHARD
SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS

M. PIERRE JACQUEMANT

Lycée polyvalent Bonaparte AUTUN
MATHEMATIQUES

Mme VERONIQUE SCHEGG
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Louis Lachenal - Lycée des métiers du
Bâtiment et de l'industrie ARGONAY
LETTRES MODERNES

M. BRUNO JEAN TROULLIER
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Louis Lachenal - Lycée des métiers du
Bâtiment et de l'industrie ARGONAY
SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. HERVE BORGES

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. florent BURGIARD

MEMBRE DE LA PROFESSION BESANCON
SANS DISCIPLINE

M. JULIEN CHAPUT

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. ALEX CHASSAGNON

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme SANDRINE LECESTRE

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Article 2 : Le jury se réunira au RECTORAT à Grenoble le 26 juin 2025 à partir de 14h30 et le 8 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 13 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
POLESUP arrêté de jury

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1

ARRETE

Article 1 : Le jury ETT de l'EXAMEN BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR, Spécialité Électrotechnique est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. NICOLAS LAVERDURE
INSP ACAD - INSP PEDA REGI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1
STI SCIENCES INDUSTRIELLES

Membre de l'enseignement

M. ADNANE ABOUEDDAHAB

Lycée polyvalent Pablo Neruda - Lycée des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ST MARTIN D HERES
SANS DISCIPLINE

Mme NADINE ANDRE
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent du Dauphiné - Lycée des métiers du cuir ROMANS SUR ISERE CEDEX
LETTRES MODERNES

M. SERGE BLANCA
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Galilée - Lycée des métiers de la chimie et des process industriels VIENNE CEDEX
PHYSIQUE ET ELECTRICITE APPLIQUEE

M. YANNICK BOYRIE

CFPA SAINT-ANDRE-LE- ST ANDRE LE GAZ
SANS DISCIPLINE

M. GILLES FACEMAZ
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

Lycée polyvalent René Perrin - Lycée des métiers des sciences et des techniques de l'industrie UGINE
SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE

M. MICHEL HEBINGER
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

LYCEE POLYVALENT JEAN MONNET ANNEMASSE
MATHEMATIQUES

M. RAPHAEL LASSIAZ
ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE

Lycée professionnel privé Sainte Anne - Savoisiennne LA MOTTE SERVOLEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. ERIC NIEL

Site de formation d'apprentis - CFAI Loire-Drôme-Ardèche - Site de Valence VALENCE
SANS DISCIPLINE

M. JOEL SALIVET
PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE

Lycée polyvalent du Dauphiné - Lycée des métiers du cuir ROMANS SUR ISERE CEDEX
TECH INDUST ELECTRICITE MECANIQUE BATIME

M. Jean-Christophe TREHOUT

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de l'industrie FORMAVENIR-Thyez THYEZ
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. CHRISTIAN BETON

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. FREDERIC BISSERIER

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. Dany CARROBIO	- MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY ANNECY SANS DISCIPLINE
M. DIDIER CAVALLI	MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE SANS DISCIPLINE
M. alexandre CONSTANT	. MEMBRE DE LA PROFESSION CHAMBERY SANS DISCIPLINE
M. THIERRY FREBOURG	. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY SANS DISCIPLINE
M. MATHIEU GASNIER	. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY SANS DISCIPLINE
M. NECAT INCE	. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY SANS DISCIPLINE
M. BRUNO JURINE	MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE SANS DISCIPLINE
M. benjamin TREHET	. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY SANS DISCIPLINE

Article 2 : Le jury se réunira au RECTORAT à Grenoble le 25 juin 2025 à partir de 14h00 et le 8 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 13 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
POLESUP arrêté de jury

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1

ARRETE

Article 1 : Le jury GPME de l'EXAMEN BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR, Spécialité Gestion de la PME est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. GILLES RUCHON
INSP ACAD - INSP PEDA REGI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1
ECONOMIE ET GESTION

Membre de l'enseignement

Mme CAROLE ANDRE
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Louise Michel - Lycée des métiers au service de la vie et des organisations GRENOBLE CEDEX 2
ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH

M. KALED BOUMEDJANE
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent du Dauphiné - Lycée des métiers du cuir ROMANS SUR ISERE CEDEX
ECO-GEST.OPTION COMPTABILITE ET FINANCE

Mme MAGALI BRETON
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée général et technologique Gabriel Fauré ANNECY CEDEX
ECO-GEST.OPTION MARKETING

Mme SANDRINE CAILLET
ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE

Lycée technologique privé Montplaisir VALENCE CEDEX 9
SANS DISCIPLINE

Mme MARIE FRANCE CARRAZ
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée général et technologique du Granier LA RAVOIRE CEDEX
ECO-GEST.OPTION COMPTABILITE ET FINANCE

Mme VALERIE DEBIEF

Institut supérieure de formation des Charmilles ST MARTIN D HERES
SANS DISCIPLINE

Mme LYSIANE GUILLAUME
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Louise Michel - Lycée des métiers au service de la vie et des organisations GRENOBLE CEDEX 2
ANGLAIS

M. LUC IMBERT
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Xavier Mallet LE TEIL
SANS DISCIPLINE

Mme NINA KOLASINSKI
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée général et technologique du Granier LA RAVOIRE CEDEX
ECO-GEST.OPTION COMPTABILITE ET FINANCE

Mme BRIGITTE LE FRAILLEC
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Marcel Gimond AUBENAS CEDEX
ECO-GEST.OPTION COMPTABILITE ET FINANCE

Mme ELISE MAZELIN
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Ph Delorme L ISLE D ABEAU CEDEX
ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH

Mme JOSIANE MONTCHAMP
ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.

Lycée général et technologique privé Saint Denis ANNONAY CEDEX
ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH

M. LAURENT PELLERIN
PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

Lycée général et technologique La Pléiade PONT DE CHERUY CEDEX
ECO-GEST.OPTION MARKETING

Mme NADIA PIERRE
PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

Mme STEPHANIE WEIL
PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE

Lycée général et technologique Pierre Beghin MOIRANS
ECO-GEST.OPTION MARKETING

Lycée polyvalent Algoud-Laffemas - Lycée des métiers du
numérique VALENCE CEDEX 9
ECO-GEST.OPTION COMPTABILITE ET FINANCE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. ANDRE BONAZZA

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme VALERIE BOQUET

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. YAEL BOUDJEMA

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme GHISLAINE BUTTIN

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. TONY CALABRO

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme ISABELLE CALABRO

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. DAVID CHAPDANIEL

. MEMBRE DE LA PROFESSION VALENCE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme PATRICIA CHARPILLON

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Mme MELISSA EVENO

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. CALOGERO FRANGIAMONE

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. MICKAEL GONON

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY
SANS DISCIPLINE

M. JEAN-SEBASTIEN MAGNIN

. MEMBRE DE LA PROFESSION VALENCE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme Christine MASSE-BRIT

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Mme FREDERIQUE MORETTI

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Mme ANYSSA NASRI

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Article 2 : Le jury se réunira au LPO DES METIERS LOUISE MICHEL à Grenoble le 30 juin 2025 à partir de 14h00 et le 8 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 13 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
RECTORAT - Pôle du supérieur
Bureau de gestion du BTS

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1

ARRETE

Article 1 : Le jury MCO de l'EXAMEN BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR, Spécialité Management commercial opérationnel est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. STEPHANE DZYGA
INSP ACAD - INSP PEDA REGI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1
ECONOMIE ET GESTION

Membre de l'enseignement

M. PHILIPPE BERTET
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Docteur Gustave Jaume PIERRELATTE
CEDEX
ECO-GEST.OPTION COMPTABILITE ET FINANCE

Mme MURIEL CATILLON
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent du Dauphiné - Lycée des métiers du cuir
ROMANS SUR ISERE CEDEX
ECO-GEST.OPTION MARKETING

Mme MAGALI FIQUET
PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE

Lycée polyvalent Edouard Herriot VOIRON CEDEX
ECO-GEST.OPTION MARKETING

Mme DELPHINE GILLES
PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent du Grésivaudan MEYLAN

Mme EMMANUELLE QUENOT
PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent du Grésivaudan MEYLAN
ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH

M. FABIEN TUDELA-CANOVAS
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée général et technologique Aristide Bergès SEYSSINET
PARISSET CEDEX
ECO-GEST.OPTION MARKETING

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. XAVIER BAGNIS

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme NATHALIE BONNET

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. HENRI-GEORGES BOUTHORS

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. DAVID CHALOPIN

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme KARINE CHEVRON

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. SEBASTIEN GALDINO

. MEMBRE DE LA PROFESSION CHAMBERY
SANS DISCIPLINE

Article 2 : Le jury se réunira au LGT ARISTIDE BERGES à Seyssinet Pariset le 24 juin 2025 à partir de 9h00 et le 08 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 13 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

A08
DEC
POLESUP arrêté de jury

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1

ARRETE

Article 1 : Le jury TOURISME de l'EXAMEN BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR, Spécialité Tourisme est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. YVES ARRIEUMERLOU
INSP ACAD - INSP PEDA REGI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1
ECONOMIE ET GESTION

Membre de l'enseignement

Mme CAMILLE BERT
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Ambroise Croizat - Lycée des métiers des services de montagne MOUTIERS TARENTEISE ANGLAIS

Mme ORIANNE BONHOMME
PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Vincent d'Indy PRIVAS CEDEX ECO ET GEST.OPTION COMM, ORG, GRH

Mme VERONIQUE CARTOUX
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Ambroise Croizat - Lycée des métiers des services de montagne MOUTIERS TARENTEISE ESPAGNOL

Mme VERONIQUE CHARPENTIER

Lycée général et technologique privé Saint Joseph SALLANCHES CEDEX SANS DISCIPLINE

Mme MARINE DUROT

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de la MFR - ANNECY ANNECY SANS DISCIPLINE

Mme CATHERINE LAURENT
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Ambroise Croizat - Lycée des métiers des services de montagne MOUTIERS TARENTEISE HOTELLERIE OPT TOURISME

M. ERIC ROUSSEAU
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Ambroise Croizat - Lycée des métiers des services de montagne MOUTIERS TARENTEISE HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme FABIENNE RUBY
PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Lesdiguières GRENOBLE HOTELLERIE OPT TOURISME

Mme MARA SENDRA ESCURIET
PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Lesdiguières GRENOBLE ECO.GEST - TOURISME(EN TS)

Mme MARIANE TARDY
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Anna de Noailles EVIAN LES BAINS HOTELLERIE OPT TOURISME

M. RENAUD VIEUGUET
PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE

Lycée polyvalent Anna de Noailles EVIAN LES BAINS HISTOIRE GEOGRAPHIE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. CHRISTOPHE ANDRIEUX

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme ALLISON BLAIN

Mme LAURINE CLAUZIER

. MEMBRE DE LA PROFESSION CHAMBERY
SANS DISCIPLINE

Mme LUCIE COLLOMB

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Mme ALEXANDRA CROQUESEL

Mme CAROLE DECHAMBRE

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. NICOLAS DIEDERICHS

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

M. Nathan ESTEVEZ

MEMBRE PROFESSIONNELLE

Mme ANNE FROMENTIN

. MEMBRE DE LA PROFESSION VALENCE
SANS DISCIPLINE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. EMMANUEL KURTZ

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY
SANS DISCIPLINE

M. JEROME MERLE

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
SANS DISCIPLINE

Article 2 : Le jury se réunira au LPO DES METIERS AMBROISE CROIZAT à Moutiers Tarentaise le 24 juin 2025 à partir de 9h30 et le 8 juillet 2025 à partir de 09h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 20 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEC Pôle du Supérieur

Réf N° DEC POLE SUP/XIII/25/205

Affaire suivie par : Nadia Ben Allal

Tél : 04 76 74 76 09

Mél : dec.sup-diplomes-sociaux@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC POLE SUP/XIII/25/204 du 26 juin 2025

- Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'état d'éducateur spécialisé ;
- vu l'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'état d'assistant de service social, au diplôme d'état d'éducateur spécialisé, au diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé ;
- vu l'arrêté du 31 juillet 2020 portant définition de mesures transitoires pour l'entrée dans des formations conduisant à un diplôme d'état d'assistant de service social, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'état d'éducateur spécialisé, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé et l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale ;
- vu la circulaire rectorale n° 2024-69/DECPOLSUP/DA du 12 février 2024.

Article 1 : Le jury de l'examen du diplôme d'état d'éducateur spécialisé organisé par l'académie de Grenoble pour la session 2025, commun aux académies de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, est constitué comme suit :

Président :

Monsieur GANDIT Marc, enseignant chercheur, Université Grenoble Alpes

Vice-présidents :

Monsieur MAILLARD Christophe, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional, académie de Grenoble et Lyon

Membres :

Des formateurs d'établissements de formation préparant au diplôme d'état d'éducateur spécialisé ou à d'autres diplômes d'état sociaux, socioculturels ou paramédicaux, de membres de l'enseignement supérieur ou de professeurs du second cycle de l'enseignement secondaire.

Monsieur BOUABDALLAH Bouzid	Responsable pédagogique ES	ENSEIS 42
Monsieur GACHET Olivier	Responsable de filière ES	ENSEIS 74
Madame MOULIN Laetitia	Formatrice	OCELLIA 38
Madame OBOEUF Aurore	Responsable pédagogique	OCELLIA 26

Madame TOQUET Karen	Responsable DEES	IUT 2
Madame SANCHEZ Sandrine	Responsable pédagogique ES	ENSEIS 01
Madame BERNARD Patricia	Responsable de formation	ARFRIPS
Monsieur BUTTIN Denis	Responsable de la formation filière ES	
Madame AUROUX Amandine	Responsable de pôle	INSTITUT SAINT LAURENT
Madame MIOCHE Célia	Responsable pédagogique	ITSRA

Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et moitié salariés.

Madame BERTHET Monique	Membre de la profession	
Madame SANCHEZ Sandrine	Membre de la profession	
Madame FERNANDES Laurie	Membre de la profession	
Monsieur KIOUDJ Fouad	Membre de la profession	
Madame CHAPUIS Aline	Membre de la profession	
Madame CHENEVIER Marie-Françoise	Membre de la profession	
Monsieur GAILLARD Yannick	Membre de la profession	

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le jury plénier se tiendra le vendredi 4 juillet 2025 à 09h00 à l'annexe du rectorat - Centre d'examen - Le Tremble à Gières.

**Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours**

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury ACCTTRANS de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Accueil dans les transports est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme ESTELLE FANGET MAISONNAS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée polyvalent de l'Edit ROUSSILLON

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. SEBASTIEN GALDINO

. MEMBRE DE LA PROFESSION CHAMBERY

Membre de l'enseignement

Mme NATHALIE BLANCHETON GIROUX
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Emmanuel Mounier GRENOBLE CEDEX 2

Mme SEVERINE FRANCHI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Emmanuel Mounier GRENOBLE CEDEX 2

Article 2 : Le jury de délibération se réunira au lycée Emmanuel Mounier à Grenoble le mercredi 2 juillet 2025 à partir de 10h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du prés

Grenoble, le 27 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury AG2S de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Animation-gestion de projets dans le secteur sportif est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme ISABELLE RONGEOT
INSP ACAD - INSP PEDA REGI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membres du jury

Mme CELINE BORREGO
PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Guillaume Fichet BONNEVILLE CEDEX

M. ARNAUD NOUVEL
ECR PROFESSEUR AGREGE CL. NORMALE

Lycée professionnel privé Notre Dame - Lycée des métiers
du travail social et de la santé PRIVAS

Article 2 : Le jury se réunira au Rectorat le jeudi 3 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 27 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury CYBERSECU de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Cybersécurité est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. OLIVIER BENOIT-JANNIN
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membre de l'enseignement

M. GUILLAUME SELLIER
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée polyvalent Algoud-Laffemas - Lycée des métiers du numérique VALENCE CEDEX 9

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. CORENTIN ROCHE

. MEMBRE DE LA PROFESSION VALENCE

Article 2 : Le jury se réunira au lycée Pablo Neruda à Saint-Martin-d'Hères le jeudi 3 juillet 2025 à partir de 12h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 02 juillet 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury E2S de l'EXAMEN MENTION COMPLÉMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Encadrement secteur sportif option Activités physiques pour tous est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme ISABELLE RONGEOT
INSP ACAD - INSP PEDA REGI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membre de l'enseignement

Mme CELINE BORREGO
PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE

Lycée polyvalent Guillaume Fichet BONNEVILLE CEDEX

M. ARNAUD NOUVEL
ECR PROFESSEUR AGREGÉ CL. NORMALE

Lycée professionnel privé Notre Dame - Lycée des métiers
du travail social et de la santé PRIVAS

Article 2 : Le jury se réunira au Rectorat le jeudi 3 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 27 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury SOMMELLERI de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Sommellerie est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. ALEXANDRE SANTALUCIA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Xavier Mallet LE TEIL

Membre de l'enseignement

Mme VALERIE PISSARD-GIBOLLET

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
d'IMT-Grenoble GRENOBLE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. Alexi ROMET

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le lundi 7 juillet 2025 à partir de 13h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 27 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Education ;

ARRETE

Article 1 : Le jury TER_A de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Technicien en énergies renouvelables option A - Energie électrique est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. OLIVIER BENOIT-JANNIN
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membre de l'enseignement

M. GUILLAUME PAPPINI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée polyvalent Roger Deschaux SASSENAGE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. ADEMAR BASTRENTAZ

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Article 2 : Le jury se réunira au lycée Pablo Neruda à Saint-Martin-d'Hères le jeudi 3 juillet 2025 à partir de 11h30.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 02 juillet 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury TER_B de l'EXAMEN MENTION COMPLÉMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Technicien en énergies renouvelables option B - Énergie thermique est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. OLIVIER BENOIT-JANNIN
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membre de l'enseignement

M. GUILLAUME PAPPINI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée polyvalent Roger Deschaux SASSENAGE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. ADEMAR BASTRENTAZ

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Article 2 : Le jury se réunira au lycée Pablo Neruda à Saint-Martin-d'Hères le jeudi 3 juillet 2025 à partir de 10h30.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 02 juillet 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury TSE de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Technicien(ne) des services à l'énergie est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme NATHALIE BIZEL BIZELLOT
INSP EDUC NATI CLAS NORM

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membre de l'enseignement

M. GUILLAUME PAPPINI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée polyvalent Roger Deschaux SASSENAGE

M. OLIVIER PIERARD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée polyvalent Roger Deschaux SASSENAGE

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. MICHEL BERTHOUD

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY

M. BRUNO DOURNON

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le mardi 8 juillet 2025 à partir de 10h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 02 juillet 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury SOUDAGE de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Technicien(ne) en soudage est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme NADEGE ANDREU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Membre de l'enseignement

Mme CHARLOTTE BATALLER

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du
CFAI de Savoie-La Motte Servolex LA MOTTE SERVOLEX

M. DAVID MATIAS BAHIA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel A.Gordini ANNECY

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. JEAN LOUIS DUNAND
M. CHRISTOPHE MAGNIN

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY
MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le mardi 8 juillet 2025 à partir de 9h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 25 juin 2024

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Education ;

ARRETE

Article 1 : Le jury CHARPENTE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Charpentier bois est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme NADEGE ANDREU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Vice-président

M. NICOLAS CHASSARD

. MEMBRE DE LA PROFESSION BOURG EN BRESSE

Membre de l'enseignement

M. EDDY GIROU

Site de formation d'apprentis des compagnons du devoir-
Villefontaine VILLEFONTAINE

M. OLIVIER MARIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Pablo Neruda - Lycée des métiers de
l'électricité et de ses environnements connectés ST MARTIN
D HERES

M. RONAN PAPIN

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de
AGEFA PME ANNECY ANNECY

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. TIMOTHEE LAURIN

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY

M. ALEXANDRE MOUCHET

. MEMBRE DE LA PROFESSION CHAMBERY

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le mardi 8 juillet 2025 à partir de 9h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 25 juin 2024

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury COUVREUR de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Couvreur est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme NADEGE ANDREU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Vice-président

M. PASCAL BRUNET

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY

Membre de l'enseignement

M. STEPHANE LAGOUTTE

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de
AGEFA PME ANNECY ANNECY

M. OLIVIER MARIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Pablo Neruda - Lycée des métiers de
l'électricité et de ses environnements connectés ST MARTIN
D HERES

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. FRANCOIS PINOT

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le mardi 8 juillet 2025 à partir de 9h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 25 juin 2024

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury MENUISIER de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Menuisier est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme NADEGE ANDREU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Vice-président

M. ALEXANDRE CHAMBON

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Membre de l'enseignement

M. LAURENT COUGET

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de
MFR LES CHEMINS - MARGENCEL MARGENCEL

M. OLIVIER MARIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Pablo Neruda - Lycée des métiers de
l'électricité et de ses environnements connectés ST MARTIN
D HERES

M. WILLIAM MATHURIN

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de
FCR 38 Compagnons du Tour de France-Echirolles
ECHIROLLES

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. CHRISTOPHE GUIER

. MEMBRE DE LA PROFESSION VALENCE

M. REMY LAPOSTOLLE

. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le mardi 8 juillet 2025 à partir de 9h00.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 25 juin 2024

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry

A08
DEC
PVP arrêté de jury

- Vu le code de l'Éducation ;

ARRETE

Article 1 : Le jury METALLIER de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Métallier est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme NADEGE ANDREU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

Rectorat de Grenoble GRENOBLE CEDEX 1

Vice-président

M. JEAN-LOUIS LANDRU

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE

Membre de l'enseignement

M. THIERRY GUERILLOT

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
d'IMT-Grenoble GRENOBLE

M. JEAN-LUC LEGER

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis de
BTP des Savoies-Saint-Alban-Leysse ST ALBAN LEYSSE

M. OLIVIER MARIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Pablo Neruda - Lycée des métiers de
l'électricité et de ses environnements connectés ST MARTIN
D HERES

MEMBRE PROFESSIONNEL

M. UGO CRATON
M. THOMAS ESTEVE

MP- MEMBRE DE LA PROFESSION GRENOBLE
. MEMBRE DE LA PROFESSION ANNECY

Article 2 : Le jury se réunira au Tremble à Gières le mardi 8 juillet 2025 à partir de 9h.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 30 juin 2025

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Laurence Giry